

Certains faits sur la violence à l'endroit des femmes au Canada

FAITS SAILLANTS

Fait ! Les femmes sont plus craintives que les hommes d'être victimes d'un crime dans certaines situations. En 1999, 64 % des femmes ont déclaré être un peu ou très inquiètes lorsqu'elles attendent ou utilisent seules le transport en commun après la tombée de la nuit, soit plus du double de la proportion de 29 % pour les hommes. Environ 29 % des femmes ont également déclaré se sentir un peu ou très inquiètes lorsqu'elles sont seules chez elles en soirée (comparativement à 12 % des hommes) et 18 % des femmes ont déclaré se sentir pas très en sécurité ou pas en sécurité du tout lorsqu'elles marchaient seules dans leur quartier un fois la nuit tombée (comparativement à 6 % des hommes)⁽²⁾.

Fait ! La moitié des Canadiennes (51 %) ont été victimes d'au moins un acte de violence physique ou sexuelle depuis l'âge de 16 ans⁽³⁾.

Fait ! Parmi l'ensemble des victimes de crimes contre la personne commis en 1998*, la grande majorité des victimes d'agression sexuelle (85 %), de harcèlement criminel (78 %), d'autres types d'infraction sexuelle (74 %), d'enlèvement (62 %) et de voies fait simples (52 %) étaient de sexe féminin⁽⁴⁾.

Fait ! Parmi l'ensemble des victimes de crimes contre la personne de sexe féminin commis en 1998*, 51 % ont été victimes de voies de fait simples, 11 % d'agression sexuelle, 9 % de vol qualifié, 9 % d'agression armée causant des blessures corporelles et 6 % de harcèlement criminel⁽⁴⁾.

Fait ! Les femmes sont beaucoup plus susceptibles d'être victimes d'un acte criminel commis par une personne qu'elles connaissent plutôt que par un inconnu. En 1998*, 78 % de l'ensemble des victimes de sexe féminin avaient été agressées par quelqu'un qu'elles connaissaient (35 % par un ami proche ou une connaissance, 32 % par un conjoint actuel ou un ex-conjoint, 11 % par un membre de la famille) alors que dans 22 % des cas, il s'agissait d'un inconnu⁽⁴⁾.

Un portrait incomplet

Il est difficile de dresser un portrait juste du nombre de Canadiennes qui subissent annuellement de la violence en se basant uniquement sur les cas signalés à la police. Au Canada, la majorité des crimes contre la personne commis à l'endroit des femmes ne sont pas signalés à la police. Lorsqu'ils le sont, plusieurs mois, voire plusieurs années, peuvent s'écouler entre le moment de l'incident et celui du signalement.

De plus, notons qu'en 1999 seulement 164 corps policiers de 7 provinces ont participé au *Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC2)* du Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ), ce qui ne représente, en fait, que 46 % du volume national de crimes signalés au Canada au cours de cette année⁽¹⁾.

Ainsi, il est donc important de noter que les statistiques présentées dans ce feuillet ne représentent qu'une fraction du portrait global de la violence à l'endroit des femmes au Canada et ne sont donc pas représentatives à l'échelle nationale.

* Les données de 1998 sont issues d'un échantillon de 169 corps policiers de 6 provinces ayant participé au **Programme révisé de déclaration uniforme de la criminalité** en 1998, ce qui ne représente seulement que 46 % du volume national des crimes signalés.

AGRESSION SEXUELLE

Fait ! En 1998*, plus de 28 952 cas d'infractions d'ordre sexuel ont été signalés au Canada dont 25 493 agressions sexuelles et 3 459 autres types d'infraction sexuelle (tels contacts sexuels, incitations à des contacts sexuels, exploitation sexuelle, inceste, relations sexuelles anales et bestialité). La vaste majorité des victimes d'agression sexuelle (85 %) et des autres types d'infraction sexuelle (75 %) étaient de sexe féminin⁽⁵⁾.

Âge des victimes

Fait ! En 1998*, la majorité (56 %) des victimes d'agression sexuelle de sexe féminin étaient âgées de moins de 18 ans (25 % étaient âgées de moins de 12 ans et 31 % avaient entre 12 et 17 ans). Les femmes adultes âgées de 18 ans et plus représentaient, quant à elles, 44 % des victimes⁽⁵⁾. En ce qui concerne les autres types d'infractions sexuelles, 50 % des victimes de sexe féminin étaient âgées de moins de 12 ans, 36 % étaient âgées entre 12 et 17 ans et 14 % étaient des adultes⁽⁵⁾.

Lien avec l'agresseur

Fait ! En 1998*, 33 % des victimes d'agression sexuelle de sexe féminin âgées de 18 ans et plus ont été agressées par un ami ou une connaissance, 26 % par un étranger et 25 % par un membre de la famille (y compris le conjoint actuel ou ex-conjoint). Quant aux jeunes filles de 12 ans et moins, l'agression sexuelle a été commise par un membre de la famille dans 44 % des cas ou par une connaissance dans 35 % des cas⁽⁵⁾.

VIOLENCE CONJUGALE

Fait ! Selon les résultats de l'*Enquête sociale générale* de 1999, seulement 37 % des cas de violence conjugale impliquant une victime de sexe féminin ont été signalés à la police au cours des cinq années précédant l'enquête⁽¹⁾.

Type d'agression

Fait ! Les victimes de violence conjugale de sexe féminin sont plus susceptibles que les victimes de sexe masculin de subir des formes plus graves de violence telles qu'être battues, étranglées et abusées sexuellement. Par exemple, de toutes les victimes de violence conjugale dans les cinq années ayant précédé l'*Enquête sociale générale* de 1999, les victimes de sexe féminin âgées de 15 ans et plus étaient près de sept fois plus susceptibles que les victimes de sexe masculin d'avoir été abusées sexuellement (20 % comparativement à 3 %), cinq fois plus susceptibles de déclarer avoir été étranglées (20 % comparativement à 4 %), deux fois et demi plus susceptibles de déclarer avoir été battues (25 % comparativement à 10 %), et près de deux fois plus susceptibles de déclarer qu'on les avait menacé d'utiliser une arme à feu ou un couteau contre elles ou encore qu'on en avait utilisé (13 % comparativement à 7 %). Les victimes de sexe féminin étaient également poussées, empoignées ou bousculées près de deux fois plus souvent que les victimes de sexe masculin (81 % comparativement à 43 %)⁽¹⁾.

Sévérité de l'agression

Fait ! Les victimes féminines de violence conjugale sont plus susceptibles que les victimes de sexe masculin de subir des blessures physiques résultant des actes de violence. Parmi l'ensemble des victimes ayant déclaré avoir subi de la violence conjugale au cours des cinq années précédant l'*Enquête sociale générale* de 1999, les victimes de sexe féminin âgées de 15 ans et plus étaient trois fois plus susceptibles que les victimes de sexe masculin de déclarer avoir été physiquement blessées au cours d'une agression (40 % comparativement à 13 %), et elles étaient cinq fois plus susceptibles de nécessiter des soins médicaux suite à un incident de violence (15 % comparativement à 3 %)⁽¹⁾.

* Les données de 1998 sont issues d'un échantillon de 169 corps policiers de 6 provinces ayant participé au **Programme révisé de déclaration uniforme de la criminalité** en 1998, ce qui ne représente seulement que 46 % du volume national des crimes signalés.

Fait ! Dans bon nombre de cas de violence conjugale déclarés dans les cinq années précédant l'*Enquête sociale générale*, les actes de violence ou la menace de violence étaient graves au point que près de quatre victimes de sexe féminin sur dix (38 %) affirmaient craindre pour leur vie, alors que chez les victimes de sexe masculin, le taux était de un sur dix (8 %)⁽¹⁾.

Nombre d'incidents

Fait ! Les victimes de sexe féminin sont plus susceptibles que celles de sexe masculin de signaler des agressions multiples de violence conjugale. Soixante-cinq pour cent (65 %) des victimes de sexe féminin ayant déclaré avoir été agressées par un conjoint (actuel ou ancien) l'ont été plus d'une fois (comparativement à 54 % des victimes de sexe masculin) et 26 % l'ont été plus de 10 fois (comparativement à 13 %)⁽¹⁾.

Admission dans les refuges

Fait ! En avril 1998, on comptait 470 refuges pour femmes victimes de violence au Canada, par rapport à seulement 18 en 1978⁽⁴⁾. Entre le 1^{er} avril 1997 et le 31 mars 1998, un total de 90 792 personnes (47 962 femmes et 42 830 enfants) ont été admises dans 413 refuges pour femmes violentées au Canada⁽⁶⁾.

HOMICIDES

Fait ! Parmi les 536 homicides commis en 1999, une victime sur trois était de sexe féminin. Les données sur les crimes résolus indiquent que 51 % des victimes de sexe féminin ont été tuées par une personne avec qui elles avaient eu une relation intime, comparativement à 6 % des victimes de sexe masculin⁽⁷⁾.

Homicides entre conjoints

Fait ! Quatre victimes d'homicides entre conjoints sur cinq sont des femmes. En 1999, parmi les 71 personnes ayant été tuées par leur conjoint actuel (ou ex-conjoint) au Canada, 60 étaient des femmes (comparativement à 11 hommes). Deux victimes de sexe féminin ont été tuées par une partenaire de même sexe. De plus, 17 victimes de sexe féminin ont été tuées par un ami intime actuel ou un ex-ami intime (comparativement à 3 victimes de sexe masculin qui ont été tuées par une amie intime actuelle ou ex-amie intime)⁽⁷⁾.

Fait ! Les jeunes femmes sont les personnes les plus à risques d'être tuées par leur conjoint. Au cours des années 1990, le taux d'homicides par un conjoint enregistrés chez les femmes mariées, séparées ou vivant en union de fait âgées de moins de 25 ans s'établissait à 29 pour un million de couples. Ce taux était de 12 cas d'homicides chez les femmes de 25 à 34 ans, de 8 chez les 45 à 54 ans et de 6 chez les 55 ans et plus⁽⁸⁾.

Fait ! De 1978 à 1997, les hommes qui ont tué leur conjointe ont eu recours à une arme à feu dans 40 % des cas, à un couteau dans 25 % des cas, aux coups dans 18 % des cas, à l'étranglement (y compris la noyade) dans 13 % des cas et à d'autres moyens (tels empoisonnement, inhalation de fumée, brûlures) dans 4 % des cas⁽⁸⁾.

Sources :

1. Statistique Canada (2000) *La violence familiale au Canada : un profil statistique 2000*, Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada.
2. Statistique Canada (novembre 2000) « La victimisation criminelle, 1999 », *Le Quotidien*, 2 novembre 2000, Ottawa : Statistique Canada.
3. Statistique Canada (1993) « L'enquête sur la violence envers les femmes », *Le Quotidien*, Ottawa : Statistique Canada.
4. Statistique Canada (2000) *Femmes au Canada : Rapport statistique fondé sur le sexe*, Ottawa : Statistique Canada.
5. Tremblay, S. (juillet 1999) « Statistiques de la criminalité au Canada, 1998 », *Juristat* 19(9), Ottawa : Centre canadien de statistique juridique, Statistique Canada.
6. Trainor, C. (juin 1999) « Les refuges pour femmes violentées au Canada », *Juristat* 19(6), Ottawa : Centre canadien de statistique juridique, Statistique Canada.
7. Statistique Canada (octobre 2000) « Statistiques sur les homicides, 1999 », *Le Quotidien*, 18 octobre 2000, Ottawa : Statistique Canada.
8. Fitzgerald, R. (1999) *La violence familiale au Canada : Un profil statistique*, Ottawa : Centre canadien de statistique juridique, Statistique Canada.